



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION-CONSULTATION

A FOURBECHIES LE 22 MARS 2018

1- ACCUEIL

Le Bourgmestre accueille les habitants et explique brièvement le contexte de la 3^{ème} ODR avant de céder la parole aux agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie.

2- INFORMATION

Présentation et explication par les agents de développement de la FRW de la démarche d'une Opération de Développement Rural en valorisant la participation citoyenne :

- La différence entre l'ODR et le PCDR
- L'objectif et les principes d'une ODR : le processus participatif, l'échelon communal (voire trans-communal), le long terme, le diagnostic, les objectifs et les projets et enfin le décret
- L'élaboration du Programme Communal de Développement Rural : document décliné en 6 parties
- Les partenaires d'une ODR : la commune, la population, le SPW, l'auteur de programme Dr(ea)²m et la FRW
- Déroulement de l'ODR : l'information-consultation, les groupes de travail, la commission locale de développement rural (CLDR), l'approbation du PCDR
- Bilan des 2 ODR précédentes

L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation PowerPoint.

Une brochure expliquant la mise en œuvre d'un PCDR est mise à disposition des citoyens.

L'explication est suivie d'une séance de questions-réponses :

- Une habitante demande pourquoi une réunion d'Information & de Consultation est organisée à destination des parcs résidentiels (sentiment de mettre les parcs à part) ?
Dans un souci de proximité, il a été décidé d'aller à la rencontre des personnes vivant dans les parcs pour avoir leur ressenti et leurs idées sur la commune, au même titre que n'importe quel autre village de l'entité.
- Quels sont les critères pris en compte pour réaliser un projet cofinancé par un subside plutôt qu'un projet financé par la commune ?
Le PCDR se veut global c'est-à-dire que l'on va y retrouver des projets qui abordent différentes thématiques de la vie en milieu rural, différents coûts, élevés ou non, etc. Ensuite, il existe différentes façons de financer ces projets : les subsides développement rural et autres, les appels à projets, sur fonds propres etc... Mais il est évident que les projets les plus coûteux seront réalisés de préférence avec l'aide de subsides et que les moins coûteux seront réalisés avec les finances communales.

Pour ce qui est de la temporalité de la réalisation des projets, ceux-ci sont classés en 3 priorités dans le Programme Communal de Développement Rural. Parfois, les opportunités font qu'un projet se met en œuvre plutôt qu'un autre sans tenir compte de la priorité.

- En quoi consiste les lieux de rencontre joutés aux logements tremplins ?
C'est un lieu destiné aux habitants dans le but d'y organiser diverses activités, réunions, ... Il suffit de se renseigner à la commune.

3- CONSULTATION

La consultation s'est déroulée en cinq temps distincts :

Le premier temps était consacré à la question : « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? ». La question s'adresse aux habitants et est destinée à lancer le débat mais également à définir leur perception des thèmes importants de la vie communale. Un brainstorming autour des thématiques communales est effectué avec les participants ; les réponses étant notées en direct.

Le deuxième temps était consacré à la question « Vivre à Fourbechies/Froidchapelle aujourd'hui ? »

La question s'adresse aux habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur entité.

Un résumé reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses) est ensuite réalisé.

Le troisième temps était consacré à la question « Vivre à Fourbechies /Froidchapelle demain ? »

La question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, (référence au brainstorming), ...

Un résumé reprenant les évolutions souhaitées et les craintes (Opportunités et Menaces) est ensuite réalisé.

Le quatrième temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager.

Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions par écrit sur un document spécifique.

Le cinquième temps était consacré à la question : « A quoi ressemblerait votre village idéal ? ».

Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet.

Il est également demandé aux participants de reprendre sur cette feuille les « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ?

À la suite du brainstorming, les thèmes soulevés par les participants sont repris ci-après :



Vivre à Fourbechies /Froidchapelle aujourd'hui ?

Points positifs :

- La beauté des bâtiments
- Le cadre de vie
- La vie associative
- L'air
- Le calme
- L'école
- La propreté du village
- Les fêtes, la ducasse, le Laetare
- La présence de trottoirs à Fourbechies
- Les lacs (très bel endroit)

Points négatifs :

- Le manque de transports en commun
- Le village est traversé par de nombreux camions, ce qui provoque des nuisances sonores et dégrade les routes pas prévues pour les gros tonnages (les camions évitent les routes où la taxe de circulation est appliquée ou les GPS leur indique ce chemin) -> il faudrait interdire la traversée du village aux véhicules de plus de 5 tonnes, excepté pour les locaux (e.a. les agriculteurs)
- Difficulté de maintenir les commerces au sein des villages
- Le manque de civilité

Vivre à Fourbechies /Froidchapelle demain ?

Souhais (opportunités) :

- Améliorer les voiries
- Améliorer la sécurité routière
- Limiter la vitesse à 30km/h dans le village
- Conscientiser les gens à respecter le cadre de vie qui les entoure

- Créer une structure avec un centre de soins, une cuisine centrale, ... pour permettre aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elle. Ce bâtiment central leur faciliterait la vie ; elles pourraient y prendre leurs repas, se rencontrer, ...
- Référencer les activités sportives, le calendrier des activités culturelles dans le feuillet communal -> se trouvent sur le site internet de la commune
- Créer des points d'accès internet (un des buts de la Maison de la ruralité)
- Créer un atelier partagé

Craintes (menaces) :

- Une hausse de la traversée du village par des camions
- Une hausse du nombre de touristes

Des idées à faire partager ?

Les personnes présentes n'ont plus d'idées à partager

A quoi ressemblerait votre village idéal ?

Dans mon village idéal, ...

- ... le calme, la propreté et le respect de la nature y règneraient
- ... les lieux de rencontres intergénérationnelles existeraient et les espaces publics seraient aménagés et fleuris
- ... il y aurait une meilleure intégration des parcs résidentiels dans la vie communale et une meilleure communication
- ... on se promènerait sans danger, des services (magasins, médecins, etc.) de proximité existeraient et les habitants s'entraideraient selon les possibilités de chacun
- ... les contacts entre les habitants favoriseraient l'entraide
- ... on pourrait se déplacer à pied ou à vélo sans soucis de sécurité avec les amis, la famille, les petits-enfants
- ... il y aurait un soutien aux jeunes pour l'organisation d'évènements
- ... il y aurait des structures, des facilités mis en place pour le maintien des jeunes sur la commune
- ... le nombre de nouvelles constructions serait maîtrisé afin de conserver la structure et la taille du village
- ... le respect serait de rigueur, l'agriculture serait protégée et la vitesse serait délimitée et respectée

4- CONCLUSION

La Fondation Rurale de Wallonie rappelle les prochaines étapes de l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (notamment l'organisation des Groupes de Travail thématiques) et invite les habitants à se tenir au courant de la suite (site Internet, brochure...).

Réception des feuilles d'évaluation de la réunion, qui font également office de feuille de présence. Le verso du formulaire d'évaluation permettait aux participants de s'exprimer s'ils n'en avaient pas eu suffisamment le temps ou l'occasion. Leurs réponses ont été intégrées au compte-rendu.

Le bourgmestre clôture la réunion en remerciant les participants de leur investissement pour leur commune.

V. GUERRIAT
F. HIGNY
Fondation Rurale de Wallonie